

DOSSIER DETAILLE

VoisinMalin

Intitulé de votre projet (obligatoire)

Du porte-à-porte pour renforcer l'accès aux droits des usagers de la santé dans les quartiers prioritaires

Objectifs résumés (obligatoire)

Renforcer l'accès aux droits des usagers de la santé des habitants des quartiers prioritaires en les informant sur l'offre de santé, les dispositifs d'accès aux droits en santé, les actions et dispositifs de prévention santé et en encourageant le recours à ceux-ci.

Le contexte

L'origine (obligatoire)

Quels sont les éléments qui ont fait émerger l'idée de ce projet ? Quels sont les besoins identifiés ?

Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, on constate des inégalités de santé importantes, détectables dès l'enfance. En effet, les habitants des quartiers prioritaires vivent généralement en moins bonne santé (un peu plus de la moitié des résidents des quartiers prioritaires se déclare en « bonne » ou « très bonne » santé, soit 6 points de moins qu'hors quartier), certaines pathologies y sont surreprésentées (notamment le surpoids, le diabète, les maladies chroniques) et l'accès aux soins y est moindre, lié à des difficultés financières (plus d'un habitant sur quatre en QPV déclare avoir renoncé à des soins dentaires pour des raisons financières), un déficit de l'offre de soins notamment spécialiste, mais aussi à un quotidien, des habitudes, une appréhension du soin, un rapport au corps qui conduisent une partie des habitants à ne pas accorder à leur santé une place de premier plan (25% des jeunes qui renoncent aux soins en QPV le font parce que « ce n'est pas assez grave ».). La part des habitants en ZUS déclarant ne bénéficier d'aucune couverture maladie complémentaire, y est le double qu'ailleurs (14,9% contre 7,7%).

La politique de la ville s'est saisie de ces constats à travers le développement des démarches Ateliers santé ville (ASV). Le Comité interministériel des villes du 14 décembre 1999 a souhaité inscrire la santé comme une priorité forte et introduit ce thème dans les contrats de ville 2000-2006 en encourageant des expérimentations en matière de santé sur les territoires prioritaires de la politique de la ville. Les contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) inscrivent la santé parmi l'une des cinq priorités stratégiques et dans les contrats de ville actuels la santé reste un axe important, en lien avec les contrats locaux de santé et en s'insérant dans le pilier « cohésion sociale ». En parallèle, les politiques de santé prennent de plus en plus en compte ces inégalités territoriales. En Ile-de-France, le CGET est ainsi étroitement associé au suivi du plan « Ma Santé 2022 » du ministère des Solidarités et de la Santé, qui a pour but de renforcer l'accès territorial aux soins et la transformation du système de santé.

La région Ile-de-France révèle des inégalités sociales et territoriales considérables. VoisinMalin est implantée dans les quartiers prioritaires de 10 communes de la région **et intervient régulièrement depuis 2012 dans l'objectif de favoriser l'accès aux droits des usagers de la santé.**

VoisinMalin est une association qui **repère, salarie et forme des habitants « passeurs »** dans les quartiers populaires, les Voisins Malins. En **porte-à-porte**, ils écoutent leurs voisins, les informent et les mobilisent sur les projets, les services et les droits qui les concernent dans leur vie quotidienne, qu'ils n'utilisent pas par manque d'information, sentiment de non légitimité ou méfiance envers les institutions. **Pairs** reconnus par les habitants, ils sont les **relais des acteurs investis sur le quartier** (associations, collectivités, bailleurs et entreprises), porteurs de l'information du **dernier kilomètre**, celui qui manque souvent pour atteindre les personnes concernées et les plus isolés. Les Voisins malins réussissent à informer les habitants sur des sujets de santé et à toucher des publics éloignés de l'offre de santé en se rendant à leur domicile. **C'est aussi** en travaillant en amont sur les représentations individuelles de chacun pour trouver la meilleure approche, lever les tabous psychologiques et culturels liés à ce sujet intime, en travaillant sur le choix des mots et en insistant sur la confidentialité en santé, que les Voisins Malins réussissent à aborder des **sujets délicats en confiance et à les dédramatiser si nécessaire.**

Dans plusieurs de nos quartiers d'intervention, où une part importante des habitants vit en situation de précarité, où certains habitants ne parlent pas français et où ils présentent des indicateurs de santé moins bons que dans le reste de leur commune, les partenaires locaux ont constaté des problématiques de santé spécifiques telles que :

- Renoncement aux soins
- Non recours aux droits, notamment aides en termes de complémentaires santé, ou d'ouverture /renouvellement des droits
- Faible fréquentation des équipements de santé locaux
- Un faible recours aux dispositifs de prévention santé
- Une faible participation aux dépistages organisés des cancers

La finalité (obligatoire)

Quelle est la finalité du projet, les objectifs à atteindre ? Quelles sont les améliorations attendues ?

Afin de lutter contre les problématiques décrites ci-dessus, VoisinMalin mène depuis 2012, en collaboration avec les partenaires locaux de santé, **plusieurs missions de porte-à-porte traitant de ces sujets.** Près de 20 missions ont été menées sur des thématiques de santé sur 4 départements franciliens (93 : Aulnay-sous-Bois, Montreuil ; 75 : Paris 19^{ème} ; 91 : Grigny, Evry-Courcouronnes, Ris Orangis ; 95 : Villiers-le-Bel), dont plusieurs visant directement à favoriser l'accès à leurs droits des usagers de la santé.

Ces missions contribuent au droit à l'information des habitants souvent plus vulnérables qu'ailleurs sur l'offre de soins, de dispositifs de prévention et d'aides financières auxquelles ils ont droit pour améliorer leur accès à la santé.

En renforçant la connaissance et le recours à ces droits, les missions de porte-à-porte ont pour objectif de favoriser l'accès à la santé (soins et prévention).

Ces missions ont également pour objectif de nouer le dialogue autour de la santé avec les habitants des quartiers et de faire remonter leurs besoins en ce domaine auprès des partenaires locaux de santé avec qui nous travaillons. Ainsi, les missions cherchent à permettre la prise en compte des expériences habitants/usagers pour améliorer l'offre de service.

Dans ce dossier nous décrirons 4 missions menées entre 2014 et 2019 en Ile-de-France et qui avaient chacune pour objectif de contribuer à renforcer l'accès aux droits des usagers de la santé et l'accès à la santé à travers des objectifs spécifiques :

- *2014, Evry Courcouronnes, Quartier du Canal, Porte-à-porte d'information sur l'offre locale de soin, la prévention santé et l'accès aux droits, auprès de 610 logements*

Objectifs spécifiques :

Informers les habitants sur l'offre de soin du territoire – Lutter contre le non recours aux droits et informer les habitants sur l'accès au droit, notamment sur la Couverture Maladie Universelle - Questionner les habitants sur leurs pratiques et leurs besoins en matière de santé.

- *2017, Aulnay-sous-Bois, Porte-à-porte de sensibilisation à l'accès aux soins, quartier de Mitry Ambourget, auprès de 690 logements*

Objectifs spécifiques :

Informers les habitants sur les services et les structures de santé de leur quartier et de leur ville - Présenter trois programmes de prévention santé (Bilan de santé gratuit, MT Dents, AIDES) – Proposer une inscription directe au bilan de santé gratuit - Faire prendre conscience aux gens de l'importance du recours aux soins et des actions de prévention, notamment à destination des jeunes - Echanger, écouter et nouer une relation de confiance avec les habitants

- *2016, Evry Courcouronnes, Quartier du Canal, Ouverture de la maison de santé auprès de 320 logements*

Objectifs spécifiques :

Annoncer l'ouverture prochaine de la Maison de Santé, présenter ses médecins, son fonctionnement, ses tarifs, informer sur plusieurs dispositifs de prévention santé gratuits.

- *2019, Paris, 19ème arrondissement, Sensibilisation au dépistage organisé des cancers, auprès de 530 logements*

Objectifs spécifiques :

Informers massivement les habitants quant au dépistage organisé du cancer du sein (DOCS)-favoriser l'accès au dépistage organisé des cancers du sein et du cancer colo-rectal auprès des personnes concernées et notamment les plus éloignées de l'offre de prévention - Proposer un accompagnement physique et/ou linguistique en cas de besoin.

En 2020, VoisinMalin souhaite poursuivre son activité en Ile-de-France en faveur des droits des usagers de la santé et de l'accès à la santé. Une mission et notamment d'ores et déjà en

cours à Villiers-le-Bel avec pour objectifs d'informer les habitants sur l'offre locale de santé, et sur deux dispositifs publics de prévention.

La description du projet (obligatoire)

Quelles sont les actions envisagées pour atteindre les objectifs du projet ? Pour qui est-il destiné ? Quels sont les usagers cibles ?

VoisinMalin intervient en porte-à-porte dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville de 10 communes d'Ile-de-France. VoisinMalin mène depuis 2012 en collaboration avec les partenaires locaux de santé, plusieurs missions de porte-à-porte traitant de ces sujets.

Notre action s'adresse aux habitants des quartiers prioritaires, dans leur diversité de situations en termes d'âge, de catégories socio-professionnelles, d'origines. Notre action vise particulièrement les publics vulnérables, en situation de précarité, éloignés de l'offre de soin, de leurs droits et des dispositifs de prévention. Nos missions, en fonction de leurs thématiques, ciblent parfois un public spécifique particulièrement touché par le sujet abordé (jeunes, familles, personnes ciblées par le dépistage organisé des cancers)

Ainsi à Evry-Courcouronnes en 2014, 5 voisins malins sont allés pendant 10 mois à la rencontre de 610 familles afin de les informer sur la localisation des différents services et professionnels de santé du quartier, le programme de prévention MT'Dents, les consultations gratuites de l'infirmière au centre social, distribuer en porte-à-porte un dépliant présentant la localisation et les coordonnées des professionnels de santé du quartier, informer sur les règles d'éligibilité à la CMUC, à l'ACS, sur la couverture obligatoire, les mutuelles, expliquer le contenu du site Ameli.fr, informer sur la couverture obligatoire, sur les mutuelles et questionner les habitants sur le renoncement aux soins, le recours à des professionnels de santé en cas d'accidents, sur les besoins des habitants non couverts...

A Aulnay-sous-Bois en 2017, 5 voisins malins sont allés pendant 6 mois à la rencontre de 690 familles afin d'informer les habitants sur les services et les structures de santé de leur quartier et de leur ville, présenter aux habitants les programmes de prévention santé MT Dents, le bilan de santé gratuit et l'aide à l'arrêt du tabac. faire prendre conscience aux gens de l'importance du recours aux soins et des actions de prévention notamment à destination des jeunes, fournir aux personnes rencontrées des numéros et adresses utiles en matière de santé et échanger, écouter et nouer une relation de confiance avec les habitants. Ils ont présenté cartographie de l'offre de soins de la ville réalisée par VoisinMalin (structures, conditions d'accès etc.) les numéros gratuits d'écoute et de conseils en matière de santé, les dispositifs de prévention et proposé l'inscription directement par les Voisins Malins pour les personnes le désirant. Des messages spécifiques en fonction des personnes rencontrées.

A Evry-Courcouronnes, en 2016, les voisins malins sont allés pendant 6 mois à la rencontre de 320 familles afin d'annoncer l'ouverture prochaine de la Maison de Santé, présenter ses médecins, son fonctionnement, ses tarifs. Ils ont également informé les habitants sur les l'offre de soin et les dispositifs gratuits de prévention santé : permanence de l'infirmière et possibilités de vaccination et dépistages, MT Dents, dépistage VIH ...

A Paris, en 2019, les voisins malins sont allés à la rencontre de 530 habitants afin d'informer massivement les habitants quant au dépistage organisé du cancer du sein (DOCS), favoriser

l'accès au dépistage organisé des cancers du sein et du cancer colo-rectal auprès des populations les plus éloignées de l'offre de prévention avec un accompagnement physique et/ou linguistique en cas de besoin, afin de permettre aux personnes de lever les freins de l'appréhension ou encore de la barrière de la langue et bénéficier de ce dépistage.

En 2020, VoisinMalin souhaite poursuivre son activité en Ile-de-France en faveur des droits des usagers de la santé et de l'accès à la santé en développant de nouvelles campagnes de porte-à-porte sur ces sujets et ainsi favoriser l'amélioration effective de l'accès à la santé des publics vulnérables des quartiers prioritaires. Une mission et notamment d'ores et déjà en cours sur Villiers-le-Bel avec pour objectifs d'informer les habitants sur l'offre locale de santé, et deux dispositifs publics de prévention.

Les acteurs (obligatoire)

Qui est à l'initiative du projet ? Qui participe à la mise en œuvre ? Comment sont impliqués les partenaires extérieurs ? Quelle est l'implication des usagers ou de leurs représentants ? (Initiateurs, coconcertés, coconstructeurs, codécideurs.)

Les missions de porte-à-porte sont élaborées à l'initiative de VoisinMalin et des partenaires locaux de santé (ARS, ASV, CPAM ...) en cohérence avec les besoins identifiés sur les territoires.

Les partenaires locaux sont impliqués dans le cadrage de la mission, dans l'élaboration du message, dans la formation des Voisins Malins et dans le suivi de la mission.

La mise en œuvre est assurée par le responsable local VoisinMalin et par les équipes de Voisins Malins, en lien étroit avec les partenaires locaux de santé qui participent au projet.

Les Voisins Malins sont étroitement associés à l'élaboration des messages passés en porte-à-porte. En tant qu'habitants du quartier les Voisins Malins, ils retravaillent le message afin d'utiliser les mots adaptés, compréhensibles, parlant pour les habitants. A l'image de leurs voisins, ils rencontrent parfois les mêmes situations, les mêmes problématiques et apportent des éléments précieux sur les préoccupations des habitants, les points de vigilance et la manière la plus adaptée d'aborder les sujets. A l'image de ceux qu'ils rencontrent, ils parlent les langues du quartier, partagent des cultures et des expériences communes et sont pour certains déjà actifs dans le quartier. Cela leur donne une légitimité pour conseiller les habitants de manière personnalisée et dans un climat de confiance. Eux-mêmes usagers de la santé ils peuvent prendre en compte leur expérience pour mener leur mission et mobiliser les informations apprises dans le cadre des formations qu'ils suivent.

Ainsi, en 2014 à Evry Courcouronnes, l'action a été menée en partenariat avec l'atelier Santé Ville et la Ville de Courcouronnes dans la continuité d'une enquête santé menée en 2012 dans le contexte de fermeture de l'hôpital localisé dans le quartier. Le message a été défini dans un travail de collaboration entre ces partenaires et les Voisins Malins dont la formation a été assurée par des professionnels de santé et la CPAM.

A Aulnay en 2017, la mission a été cadrée avec la CPAM 93, l'atelier santé ville et les structures locales de santé, les Voisins malins ont été formés par la responsable prévention santé de la CPAM 93 et se sont ensuite réappropriés le message pour le diffuser de la manière la plus adaptée possible.

A Evry Courcouronnes en 2016, la mission a été élaborée en collaboration avec l'ARS et l'atelier santé ville de Courcouronnes et les voisins malins ont été formés par la Femasif sur le fonctionnement des maisons de santé pluriprofessionnels.

A Paris en 2018, la mission a été élaborée en collaboration avec l'ADECA 75, la CPAM et l'atelier santé ville de Paris et les Voisins Malins ont été formés par l'ADECA 75 et la CPAM.

La réalisation

La mise en œuvre (obligatoire)

Quelles sont les actions envisagées, selon quelles modalités ? Quelle est la temporalité ?
Quelles sont les parties prenantes par action ?

Chacune de nos missions de porte-à-porte est construite selon une méthodologie rigoureuse et partenariale :

-Ingénierie du projet, formation de l'équipe et construction du message :

Le responsable local VoisinMalin travaille et cadre avec les acteurs locaux le contenu du message et les modalités détaillées de la mission. Cette co-construction du message à transmettre implique également les Voisins Malins, parties prenantes du projet, dans l'objectif de mutualiser les apports de chacun, d'inscrire la mission en cohérence avec les besoins du territoire et d'avoir un meilleur impact auprès des habitants.

L'équipe de Voisins Malins est ensuite formée par les partenaires locaux sur le sujet de la mission (selon la mission, formation sur les dispositifs d'accès aux droits en santé, sur l'offre locale de santé, le dépistage organisé des cancers ...)

Lors d'une réunion collective d'appropriation avec leur responsable local, Les Voisins Malins retravaillent ensuite ensemble le contenu et la formulation du message à délivrer afin de le transmettre aux mieux aux habitants en porte-à-porte.

Le responsable de site repère les lieux de passage, s'assure de l'accès aux bâtiments, prépare les supports et matériels nécessaires : plannings individuels, documents de suivi individuel, documents de suivi de la mission, documents et matériels facilitateurs de l'intervention. Les Voisins Malins sont ensuite accompagnés individuellement pour les premiers entretiens en porte-à-porte puis effectuent les visites au domicile des familles de manière autonome.

- Réalisation du porte-à-porte auprès des familles :

Les Voisins Malins, formés et équipés de tablettes numériques pour étayer leur message et suivre leur porte-à-porte, frappent ensuite aux portes des logements ciblés par leurs missions et ouvrent le dialogue avec les habitants sur le sujet de la campagne. Les voisins malins passent jusqu'à 3 fois au domicile des habitants s'ils ne sont pas présents afin de toucher le plus de personnes possible.

Le nombre de familles touchées ainsi que la durée du temps passé avec chaque personne rencontrée dépend des besoins du sujet de mission choisi. Sur certaines missions, les voisins malins passent près d'une heure avec les familles rencontrées.

Le rapport de pair-à-pair permet de créer un dialogue en confiance avec les habitants pour les informer et les sensibiliser sur le sujet santé de la mission.

En fonction du sujet, il arrive de distribuer des mémos, des bons d'inscription pour se rendre dans une structure de santé, ou encore d'inviter les habitants à des événements spécifiques sur le quartier en lien avec la santé (octobre rose ...).

- **Bilan et évaluation de la mission :**

A partir du reporting réalisé par les Voisins Malins à leur responsable local, un rapport de mission est formalisé et partagé avec les financeurs et les partenaires locaux en présence des Voisins Malins, intégrant des éléments quantitatifs et qualitatifs d'évaluation de la mission.

Calendrier (obligatoire)

Les missions de porte-à-porte réalisées en matière de santé durent en moyenne entre 6 et 10 mois.

Comment et combien ? (obligatoire)

Réalisation pratique, coûts et moyens mobilisés (matériels et financiers). Moyens humains (recrutement, redéploiement). Comment avez vous obtenu les moyens nécessaires ? Avez vous fait appel à des partenaires extérieurs ?

Ces 4 missions ont eu un cout total de près de 75 K€, ont mobilisé 3 responsables de sites et une vingtaine de voisins malins.

VoisinMalin a mené depuis 2012 près de 20 missions sur des problématiques de santé missions de porte-à-porte dont plusieurs visant directement à favoriser l'accès aux droits des usagers de la santé. Plusieurs des missions décrites ici ont également été menées sur d'autres territoires, notamment la mission de dépistage des cancers qui a aussi eu lieu à Ris Orangis, Grigny, Evry Courcouronnes et Aulnay-sous-Bois.

VoisinMalin mobilise des financeurs variés pour mener ses campagnes. Ces missions ont été principalement financées par les partenaires locaux de santé (ARS, Villes, CPAM, Etat ...) et par des fondations privées (Macif, Roche ...).

C'est dans la continuité de ces missions que VoisinMalin souhaite développer de nouvelles missions en 2020 et poursuivre son action en faveur des droits des usagers de la santé et l'accès à la santé.

La communication (obligatoire)

Quelle valorisation du projet ? Quelle forme de communication ? Publication ? Mise en ligne ? Interviews écrites ou audiovisuelles ? Relations institutionnelles reportages ?

Nos projets bénéficient parfois de publications dans la presse locale ou revues spécifiques.

L'action générale de VoisinMalin a récemment fait l'objet d'une communication audiovisuelle de RMC story et de la fondation EDF.

Et après

Les résultats (obligatoire)

Quelle est la plus-value apportée par ce projet au service de l'utilisateur et comment peut-on la décrire? Quelles sont les perspectives de généralisation, de modélisation ou transpositions ? Quels sont les éléments qui faciliteraient la généralisation, la modélisation ou la transposition du projet ?

VoisinMalin propose une démarche innovante ayant pour objectif d'améliorer l'accès aux droits des usagers de santé et à la santé en proposant de parcourir le dernier kilomètre de l'information, celui qui manque souvent pour toucher les personnes concernées les plus éloignées des dispositifs. Dans une approche à domicile, en pair à pair et en confiance, les voisins malins mobilisent les habitants des quartiers populaires dans leur parcours de santé, les informent sur l'offre de santé, sur leurs droits, sur les dispositifs gratuits de prévention, dont une part importante n'est pas au courant ou n'ose pas s'en saisir. Grâce à un discours adapté, une démarche d'aller vers et parfois une traduction, la proposition d'une inscription directe ou d'un accompagnement physique, les voisins malins réussissent à toucher des personnes vulnérables, éloignées de l'offre de santé et de leurs droits.

Les missions réalisées ont eu plusieurs impacts significatifs :

Sur ces 4 missions, 78% des portes auxquelles les voisins malins ont frappé se sont ouvertes en moyenne et 82% des personnes rencontrées ont en moyenne bénéficié du message.

A Evry Courcouronnes en 2014 la mission a fait l'objet d'une évaluation randomisée, réalisée par Vincent Pons, chercheur en économie à Harvard, qui a mesuré l'impact de la visite des Voisins Malins en porte-à-porte sur l'amélioration de l'information et les évolutions des pratiques des habitants. Il ressort notamment que, après la visite des Voisins Malins :

- Le nombre d'habitants sachant localiser le psychologue du quartier a été multiplié par 3
- Le nombre de familles ayant connaissance des consultations gratuites de l'infirmière au Centre social a été multiplié par 2
- Le nombre d'habitants connaissant leur éligibilité à l'aide à la complémentaire santé a été multiplié par 2
- Le nombre de familles ayant pris rendez-vous chez le dentiste pour leur enfant dans le cadre du programme MT'Dents a été quasiment multiplié par 3

L'information sur l'accès aux droits (couverture santé, aides ponctuelles ...) a été particulièrement appréciée par les habitants.

A Aulnay, sur 490 familles ayant accepté l'entretien, 245 personnes ont déclaré avoir appris l'existence du bilan de santé gratuit lors de la discussion avec le Voisin Malin et 358 personnes déclarent avoir l'intention de s'y inscrire. Parmi elles, 62 personnes ont été inscrites directement au bilan de santé par les Voisins Malins et 59 l'ont effectivement réalisé (soit 95%). 88% des personnes sensibilisées déclarent avoir appris une information nouvelle (Bilan de santé, Localisation des structures offrant des soins, le programme

MT'Dents...) et 83% des personnes sensibilisées déclarent utiliser les informations transmises par VoisinMalin.

A Evry-Courcouronnes en 2016, plus de 60% des habitants ont appris une information nouvelle, notamment concernant l'ouverture de la maison de santé. Beaucoup ne connaissait pas la nature de l'établissement ni les spécificités d'une maison de santé.

A Paris, en 2018, Plusieurs habitants ont évoqué avoir eu des difficultés à comprendre de quoi traitait le courrier informant du dépistage organisé (soit par problème de langue, soit par crainte d'un énième « courrier administratif ») et ne savaient pas qu'il concernait le dépistage du cancer et avouaient l'avoir jeté sans même ouvrir l'enveloppe. Le passage des Voisins Malins a permis d'expliquer ou de réexpliquer le dépistage, d'identifier des freins (mauvaise compréhension, peur, difficultés linguistiques, difficultés de la vie courante) et de contribuer à leur levée, notamment en réalisant des entretiens en langues d'origine (12), en échangeant sur la confidentialité des démarches, en insistant sur l'importance de la prévention et en proposant le renvoi du courrier de dépistage.

Lors d'autres missions de dépistage du cancer menées sur d'autres territoires franciliens, les voisins malins ont fait part aux partenaires locaux de recommandations sur les pratiques suite à leurs rencontres avec les habitants (missionner les Voisins Malins à distribuer les courriers de l'ADMC en main propre, Rester vigilant et sanctionner les médecins qui font payer la consultation aux femmes qui viennent avec la lettre. Joindre la lettre au dépliant multilingue et accompagner les femmes qui ne parlent pas la langue, Coupler l'intervention de VoisinMalin avec un atelier en collectif pour « libérer la parole » et démystifier sur ce qu'est le cancer du sein ...). A Aulnay-sous-bois 42% des personnes rencontrées dans la cible n'ont jamais fait un dépistage avant notre passage, 30% des personnes rencontrées (concernés ou non par la tranche d'âge, en ayant déjà fait un ou non) affirment avoir l'intention de faire un dépistage suite à la visite de VoisinMalin.

Dans le cadre de son développement, l'association travaille actuellement sur une stratégie d'essaimage qui vise à identifier les facteurs clefs de réussite de son action et à étudier les modalités de transmission à d'autres structures de son savoir-faire.

Evaluation et suivi (obligatoire)

Y a t il eu évaluation ? Si oui, quelle forme prend elle ? Par qui ? Comment ? Pour qui ? Modalités du suivi indicateurs, contenu, périodicité... Conséquences de l'évaluation amélioration, ajustements, abandon.

La mission menée sur Evry-Courcouronnes a fait l'objet d'une évaluation randomisée, réalisée par Vincent Pons, chercheur en économie à Harvard, qui a mesuré l'impact de la visite des Voisins Malins en porte-à-porte sur l'amélioration de l'information et les évolutions des pratiques des habitants.

Chaque mission fait l'objet d'une évaluation quantitative : nombre de logements ciblés, nombre de portes ouvertes, nombre de d'entretiens réalisés...

Afin de mesurer notre impact en continu, nous avons construit et mis en place, accompagnés par le cabinet de conseil en évaluation d'impact Existe, des indicateurs qui sont appliqués à chaque mission. Ces indicateurs permettent de mesurer l'accès à de nouvelles informations pour les habitants rencontrés, l'intention de se servir de ces

informations pour passer à l'action (se rendre à un dépistage, ouvrir ses droits...), et la volonté de diffuser cette information.

Des indicateurs spécifiques à chaque mission sont également mis en place selon les objectifs.

La collecte de ces indicateurs s'effectue en continu grâce à l'utilisation par les voisins de tablettes numériques. Des éléments plus qualitatifs concernant les missions sont remontés de manière mensuelle par les voisins malins à leur responsable local au travers d'entretiens individuels et séminaires d'équipes.

Quelques conseils et témoignages (obligatoire)

Quels sont les 2 ou 3 conseils que vous donneriez pour mettre en oeuvre un projet similaire ? Qu'auriez vous envie de passer comme message sur ce projet ?

En 2020, les inégalités de santé sont toujours fortes en Ile-de-France. Les difficultés liées à l'information des populations des personnes vulnérables peuvent être attaquées par le renforcement de l'aller-vers. Le porte-à-porte réalisé par VoisinMalin confirme le besoin d'information des habitants des quartiers populaires. Le passage des voisins malins est très apprécié et permet de donner des informations nouvelles aux habitants, de les encourager en confiance à s'en saisir et à devenir acteur de leur parcours de santé. La santé fait partie des sujets sur lesquels les habitants sont le plus demandeurs d'informations.